



## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

-----  
**Séance du 28 juin 2022**

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil  
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,  
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h15 et levée à 19h20*

### **Étaient présents :**

**G.B.M :** BAILLY Guillaume (à partir de 18h43) ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; TERZO André ;  
**C.C.L.L :** MESNIER Christian ; STADELMANN Jean-Claude ; PRILLARD Angèle  
**C.C.V.M :** /

### **Étaient excusés :**

**G.B.M :** AEBISCHER Elise et BILLEREY Pascale, sa suppléante ; COUDRY Sébastien et BAEHR Frédérique, sa suppléante ; DUSSAUCY Nadine ; GAGLIOLO Lorine ; LEMERCIER Myriam  
**C.C.L.L :** CHOPARD Félix ; COULET Gérard et FESSELIER Catherine, sa suppléante ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe et GOSSE Pascal, son suppléant ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël  
**C.C.V.M :** BERCOT Françoise, suppléante de GAUTHIER André ; MORALES Roland

**Secrétaire de séance :** LAMBERT Marie

### **Procuration de vote :**

**Mandants :** BAILLY Guillaume (jusqu'à 18h43) ; CHOPARD Félix ; GAGLIOLO Lorine ; Nadine DUSSAUCY  
**Mandataires :** LEGAIN Olivier (jusqu'à 18h43) ; Angèle PRILLARD ; CAULET Claudine ; Jean-Marc BOUSSET

PRÉVENTION

## **PROJET DE MANDAT : PROMOTION DES TEXTILES SANITAIRES RÉUTILISABLES**

**Rapporteur** : Monsieur Olivier LEGAIN, Vice-Président

### **1. CONTEXTE**

Dans le cadre de son projet de mandat et plus spécifiquement de l'axe n°2 du PLPDMA dédié à la diminution des textiles sanitaires, le SYBERT souhaite déployer sa stratégie en faveur des textiles sanitaires réutilisables.

La caractérisation de notre poubelle grise, réalisée en avril 2021, indique que 20 % de son contenu est constitué de textiles sanitaires jetables (coton, lingettes, protections périodiques, moucheurs en papier...) et de couches jetables.

En effet, on retrouve près de 12kg par an et par habitant de couches jetables et 16 kg par an et par habitant de textiles sanitaires jetables.

Notre ambition est de :

- réduire la quantité de couches et de textiles sanitaires jetables présentes dans les OMR
- réduire les risques sanitaires liés à l'utilisation des changes et textiles sanitaires jetables

### **2. ACTIONS EN FAVEUR DES CHANGES LAVABLES**

Le SYBERT souhaite poursuivre et intensifier le déploiement des changes lavables au sein de crèches de son territoire.

On dénombre 76 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant sur le territoire SYBERT avec un total de 1 600 places d'accueil.

A ce jour, 17 structures fonctionnent en lavables et d'ici fin 2022, 6 nouveaux établissements auront rejoint le dispositif d'accompagnement du SYBERT pour un total de 520 places.

Le gisement de couches jetables évitées est estimé à 150 kg de déchet par place : ce qui représente à ce jour une réduction de 78 tonnes de couches jetables évitées par an.

Il est décidé de poursuivre l'action du SYBERT, à savoir :

- Une aide financière à l'achat des couches lavables :

Fourniture de 8 changes lavables par place et financement du SYBERT à hauteur 70% du prix d'achat. Les 30% restants étant aux frais de la structure (*fin de la subvention ADEME en décembre 2022*)

- Un accompagnement des équipes sur une durée de 1 an (gratuit pour l'EAJE) pour assurer la pérennisation du dispositif.

Dès 2023, il est décidé d'accélérer le rythme de déploiement. La volonté étant d'accompagner 10 crèches par an sur 5 ans (140 places par an) afin d'arriver à un taux de 70% de crèches en lavables d'ici 2026 soit 50 crèches (environ 700 places).

Sur la base de 150 kg de couches jetables évitées par place de crèche, on estime que chaque année, 21 tonnes supplémentaires seraient détournées par an (base + 10 crèches par an).

Dépenses annuelles	Quantité	Montant prévisionnel pour le SYBERT (70%)
Achat de changes (70% SYBERT +30% financé par la structure)	1 120 changes à 28,5 € HT	22 344 € HT
Accompagnement prestataire	10 visites max par structure	12 000 € HT
<b>Total</b>		<b>34 344 € HT</b>

Pour atteindre ces objectifs, le SYBERT vient de démarcher l'ensemble des crèches et animer une première rencontre le 9 juin pour présenter le dispositif d'accompagnement (2<sup>ème</sup> rencontre prévue le 20 juin à 19h). Il va également poursuivre ses actions de formations vers les futurs professionnels (ISFI, IRTS, CAP petite enfance).

En complément, il est prévu d'organiser un grand forum sur les textiles sanitaires lavables à destination des professionnels et du grand public (horizon printemps 2023).

### **3. ACTIONS EN FAVEUR DES PROTECTIONS HYGIENIQUES FEMININES LAVABLES**

En 2018, pour la tranche d'âge 15 -55 ans, 61 500 femmes vivaient sur le territoire du SYBERT. Leur utilisation de protections féminines représente en moyenne 220 tonnes de déchets.

Une étude de « 60 millions de consommateurs » a mis en avant la présence de près de trente produits chimiques dans certaines de ces protections, dont des substances suspectées d'être des perturbateurs endocriniens et/ou d'être cancérigènes. Des expositions répétées peuvent perturber le métabolisme humain.

Il est décidé de promouvoir les protections lavables auprès des habitantes du SYBERT et de favoriser l'achat de protections hygiéniques lavables en mettant en place un accompagnement financier.

Cet accompagnement prendra la forme d'une subvention de 50% du prix d'achat avec un plafond de 50 € par personne.

Pour débiter cette expérimentation, il est proposé de tester ce soutien auprès de 250 femmes, soit **une dépense annuelle de 12 500 € par an**.

Il est envisagé de créer un partenariat avec les sages-femmes pour faire connaître cette opération.

**A l'unanimité, le Comité se prononce favorablement sur le projet de mandat relatif à la promotion des textiles sanitaires réutilisables.**

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA

